



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## questions écrites

Question écrite n° 103798

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations avec le Parlement sur les nombreux retards pris par ses collègues membres du Gouvernement pour répondre aux questions écrites. En effet, les délais d'attente sont souvent importants et inégaux mais ne permettent pas une réelle information et un contrôle adéquat des différentes actions ministérielles ou de l'obtention de précisions ou d'interprétations indispensables, souhaitées par nos concitoyens. Il serait donc indispensable qu'il puisse alerter ses collègues, membres du Gouvernement, sur la nécessité de « mettre à jour » leurs réponses en cette fin de mandature, à bientôt quelques mois de la fin de cette législature. Il lui demande donc s'il compte répondre à cette suggestion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103798

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** relations avec le Parlement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 septembre 2006, page 9523